

Les tarifs du périscolaire sont calculés suivant le barème de participation des familles de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour la journée d'accueil de loisirs. Calcul suivant un pourcentage appliqué sur les revenus réels de la famille. Ce pourcentage varie selon le nombre d'enfants fiscalement à charge.

BAREME tarif journalier	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et +
Ressources Plancher 550€/mois	1.64€	1.54€	1.44€	1.33€
Ressources mensuelles (RM)	0,32% des RM par jour	0,30% des RM par jour	0,28% des RM par jour	0,26% des RM par jour
Plafond 3200€/mois	10.30€	9.60€	9.00€	8.40€